





APPEL A LA POURSUITE DE LA MOBILISATION CONTRE LE PROJET DE LIGNES DIRECTRICES DE GESTION DE MOBILITE AU MINISTERE DE LA JUSTICE!

Parce que les personnels sont attachés au principe d'égalité de traitement et de non discrimination au sein de la Fonction Publique.

Parce qu'ils refusent la suppression de leur droit à mobilité.

Parce qu'ils s'opposent à une logique managériale de recrutement profilée et généralisée, porte ouverte à tous les arbitraires,

I<u>ls ne se laisseront pas imposer par leur administration son projet de Lignes Directrices de</u> Gestion!

la CGT IP 35-53, la SNEPAP-35 et la CGT-PJJ GO appellent à un

RASSEMBLEMENT DE PROTESTATION

LE MARDI 28 JANVIER 2020 de 12h30 à 13h30

devant la Direction Inter-Régionale des Services Pénitentiaires de Rennes et DT PJJ

Ce rassemblement sera suivi d'une assemblée générale au CPH de Rennes-Vezin.

Rennes, le 21 janvier 2020